**La préparation au secret d’affaires**

**et/ou au brevet [[1]](#footnote-1)**

**FICHE OUTIL propriété intellectuelle**

***Une question de formalisation datée du projet pour un gain de temps et d’argent***

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre/Nom** | …. |
| **Projet d’innovation ou d’invention technique/technologique/scientifique** | …. |
| **Domaine/Secteur[[2]](#footnote-2)** | …. |
| **Nom de l’inventeur et/ou détenteur de l’innovation ou de l’invention** | …. |
| **Coordonnées** | …. |
| **Tél.** | …. |
| **Mail** | …. |
| **Numéro/Référence/Date** | …. |

**Domaine d’innovation**

* **Indication du domaine dans lequel se situe le projet d’invention**

*« Le projet innovant ou l’invention se rapporte au domaine technique/technologique/scientifique suivant… Plus précisément, le projet innovant ou l’invention concerne un ajout de domaine technique ou de classification CIB[[3]](#footnote-3) dans lequel se situe l'invention. »*

….

**Contexte du projet innovant ou de l’invention**

* **Nature du projet d’innovation ou d’invention** 
  + Création (on part d’une feuille blanche)
  + Amélioration (on ne part pas de zéro)
  + Co-développement ou coopération (on part à plusieurs)
  + Autre

….

* **Etat d’avancement[[4]](#footnote-4)**
* Note descriptive
* Phase test et prototypage
* Projet en cours de développement
* Mise en œuvre opérationnelle

….

* **Co-inventeur(s) éventuel(s)**
  + En interne (collaborateur interne)
  + À l’extérieur (sous-traitance/partenaire)

….

* **Co-détenteur(s) éventuel(s)**
  + En interne (collaborateur interne)
  + À l’extérieur (sous-traitance/partenaire)

….

* **Personnes informées (in)directement**
  + En interne (collaborateur interne)
  + À l’extérieur (sous-traitance/partenaire)

….

* **Niveau de valeur et de confidentialité**
* Stratégique (non transférable/mise en œuvre interdite sans autorisation) et strictement confidentiel
* Clés (difficile à reconstituer) avec une diffusion restreinte (au personnel/au partenaire)
* Transférable avec la mention de confidentialité

….

* **Moyens utilisés pour certifier l’origine et la date du projet d’innovation ou de l’invention**
* i-DEPOT
* Cahier de laboratoire
* Autre

….

* **Moyens utilisés contre tout risque de divulgation de l’information estimée sensible**
  + Documents étiquetés « confidentiel »
  + Accord de confidentialité (NDA) utilisé
  + Support informatique sécurisé
  + Réseau informatique sécurisé
  + Accès limité au local contenant l'information à sécuriser
  + Armoire sécurisée
  + Autre

….

* **Identification d’un besoin à satisfaire et/ou d’un problème à résoudre**
  + Enjeux
  + Finalité

*« Le projet d’innovation ou d’invention vise à fournir…(finalité). Toutefois, un besoin non encore couvert par une amélioration dudit projet serait opportune pour… (Finalité). Aussi, le présent projet d’amélioration a pour enjeu/but de… »*

….

* **Identification de solutions existantes et sources d’information utilisées**
* Identification :
  + - Des besoins et solutions existantes dans le domaine de l’innovation, leurs défauts et limites
    - Des solutions existantes dans d’autres domaines pour des besoins similaires
* Recherche et résultats obtenus dans :
  + Les publications de brevets via les bases de données spécifiques
  + La littérature scientifique via des bases de données spécifiques
  + Les documents trouvés sur le Net
  + Autre
* Recherche et résultats obtenus par :
  + - Noms d’inventeurs et/ou de détenteurs
    - Mots-clés

*« Les documents identifiés comme étant pertinents suite à un état de l’art sont... Pour chacun d’entre eux, la solution apportée, qualifiée d’inventive, est… Toutefois, ce procédé identifié et connu n'est pas adapté car il présente l'inconvénient de... ou le problème suivant… »*

….

**Description du projet d’innovation ou d’invention[[5]](#footnote-5)**

* **Explication en deux pages des solutions proposées et des moyens utilisés[[6]](#footnote-6)**
  + Du projet sur base d’exemples de réalisation
  + Des avantages et inconvénients par rapport à l’existant, au connu, au déjà vu
  + Du caractère nouveau et inventif du projet/solution proposée
  + Des effets escomptés et les bénéfices apportés par les solutions proposées

*« Le projet innovant ou l’invention concerne un dispositif/composition pour… Toutefois, il concerne également un procédé pour … »*

*« Le projet innovant ou l’invention vise à résoudre totalement ou partiellement les problèmes, les inconvénients mentionnés précédemment. En effet, le but du projet innovant ou de l'invention est de fournir un procédé qui supprime/résout ces inconvénients/problèmes... La présente invention et ses modes de réalisation visent et servent donc à apporter une solution à au moins un des inconvénients précités … Il présente donc un effet avantageux sur… »*

….

* **Illustration éventuelle du projet sur base de dessins explicatifs** 
  + Figure (1) illustrant l’art antérieur de solutions existantes similaires
  + Figure (2) illustrant la solution/amélioration proposée
  + **…**

*« La numérotation suivante fait référence à : (1) … ; (2) … ; »*

*« La figure (1) montre une représentation schématique d'ensemble de face de côté en coupe…d'un mode de réalisation du présent projet innovant ou de la présente invention. La figure (2) montre une représentation détaillée de ... selon un mode de réalisation de la présente invention »*

….

### **Suite réservée en termes d’exploitation (valorisation)**

* Évolution envisagée
* Pistes possibles

….

### **Annexes éventuelles**

### Fiches et illustrations complémentaires

### Références

### Sources

### Autre

….

**INFOS**

**Contact**

Le Helpdesk PI de SOWALFIN Innovation a pour objectif de sensibiliser les entrepreneurs aux enjeux de la propriété intellectuelle (PI). Il propose des informations et des conseils via des rendez-vous personnalisés et confidentiels.

SOWALFIN Innovation : [www.sowalfin.be/innovation](http://www.sowalfin.be/innovation) - Contact : [innovation@sowalfin.be](mailto:innovation@sowalfin.be)

**Avis de non responsabilité**

A titre indicatif, cet outil a pour vocation de sensibiliser et d’aider l’utilisateur dans sa démarche entrepreneuriale. Il ne peut être utilisé en dehors du contexte pour lequel il est destiné, et doit servir aux intérêts du projet ou de l’entreprise bénéficiaire. Une adaptation de l’outil à la réalité du bénéficiaire est dès lors requise. Par ailleurs, le présent outil ne peut se substituer à un document, outil ou non, utilisé par un spécialiste de la profession. Aussi, la SA SOWALFIN ne pourra en aucune manière être tenue pour responsable des conditions de mise en œuvre de l’outil ainsi que des résultats obtenus suite à son utilisation, des éventuelles imprécisions ou erreurs, ou engagée par les renseignements fournis.

**Conditions d’utilisation**

Cet outil de sensibilisation et d’accompagnement en Propriété Intellectuelle est mis à disposition, à titre gracieux et libre de droits, par la SA SOWALFIN afin de permettre au bénéficiaire sa réutilisation sans condition à des fins associatives ou scientifiques. Toutefois, la SA SOWALFIN recommande de mentionner la source et la date des informations et données que contient l’outil.

Avec la participation de l’Europe et du réseau Entreprise Europe Network (EEN)

1. **Ce document est un outil de travail** visant à la formalisation structurée et complète d’un projet d’innovation ou d’une invention en vue d’une exploitation sous la forme du secret d’affaires et/ou d’un dépôt d’une demande de brevet d’un projet d’innovation technologique ou d’une invention. Ce document préparatoire ne détient aucune valeur légale tant qu’il n’est pas enregistré ou consigné sous une forme juridiquement défendable c’est-à-dire signé et daté auprès d’un organisme habilité. (Office de Propriété Intellectuelle, Notaire…) Aussi, son contenu doit impérativement rester confidentiel jusqu’au jour de sa publication, si la divulgation du projet innovant ou de l’invention qu’il contient devait être estimée opportune notamment suite à l’obtention d’un titre de Propriété Intellectuelle (PI) tel que le brevet. [↑](#footnote-ref-1)
2. **Les domaines d’innovation** pour lesquels un brevet peut être envisagé couvrent les secteurs suivants :

   * + Technique (mécanique, électrique, etc.)
     + Technologique et numérique (deeptech, fintech, welltech, spacial, medtech, etc.)
     + Scientifique (chimique, biotechnologique, pharmaceutique, agroalimentaire, etc.)

   [↑](#footnote-ref-2)
3. **CIB :** Classification Internationale de Brevets dont la liste est disponible sur le site de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) <https://www.wipo.int/classifications/ipc/fr> [↑](#footnote-ref-3)
4. Si le besoin s’en fait ressentir dans le cadre, par exemple, de la préparation d’appels à projet de la Région wallonne, une référence à l’échelle de maturité technologique (TRL) peut-être spécifiée dans le présent paragraphe. Une définition de l’échelle TRL est accessible au lien suivant : <https://recherche.wallonie.be/home/je-dois-savoir/avant-de-recevoir-un-financement/question-de-vocabulaire.html> [↑](#footnote-ref-4)
5. **La description doit être la plus brève, la plus neutre et la plus objective possible**. Elle doit contenir uniquement des solutions qui ne doivent pas être divulguées y compris dans l’exercice d’écriture d’une demande de brevet dans le cas d’un dépôt. C’est là, d’ailleurs, où réside l’art de la rédaction du mandataire en cas de demande de brevet : « divulguer sans divulguer ».  [↑](#footnote-ref-5)
6. **Ce point doit faire l’objet d’un soin particulier** **car il va servir d’argumentaire** visant à démontrer les effets bénéfiques et surprenants non encore rencontrés, ni démontrés de la solution ou amélioration proposée. Autrement dit, il s’agit de la partie du projet d’innovation ou de l’invention sur laquelle doit porter la protection dans le cas d’un dépôt d’une demande de brevet. Plus d’info sur le sujet sur le site du SPF Economie : <https://economie.fgov.be/fr/themes/propriete-intellectuelle/droits-de-pi/brevets/conditions-de-brevetabilite> [↑](#footnote-ref-6)